

# **Résolution en suite de l'interpellation**

## **Demande de desserte en trains grandes lignes en gare de Renens**

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Suite à la réponse de la Municipalité à l'interpellation « Demande de desserte en trains grandes lignes en gare de Renens », les Conseillers communaux signataires de l'interpellation ont l'honneur de déposer la résolution suivante :

### ***Compte tenu :***

- ***du développement des transports publics dans le district de l'Ouest Lausannois en général,***
- ***de l'accès futur et rapide entre le nord-est de Bussigny et Renens par le tram T1,***
- ***de l'importante modernisation des accès aux trains en gare de Renens,***

***le Conseil Communal de Bussigny appuie les demandes des Députés du district de l'Ouest lausannois et des Municipalités des 4 communes contiguës à la gare Renens, auprès de qui de droit, afin d'étudier ce qui suit :***

***L'arrêt en gare de Renens de deux trains grandes lignes, dans chaque direction et par heure de service régulier, ceci dès que possible mais au plus tard à l'issue des travaux du projet « Léman 2030 ».***

Bussigny, le 25 mai 2016

Jean-Michel Despont - PSIG